

## L'économie rurale dans les domaines bénédictins en Pologne au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle

L'historien économique qui veut aborder le sujet de la vie économique des bénédictins dans la Pologne médiévale doit prendre en considération deux difficultés, étroitement liées l'une à l'autre. La première c'est le manque de travaux élucidant l'histoire générale des bénédictins polonais et l'histoire de diverses abbayes. Les livres qui existent, avant tout le livre de P. David (*Les Bénédictins et l'Ordre de Cluny dans la Pologne médiévale*, Paris, 1939) sont d'une grande importance pour ce sujet mais ne comblent toutes les lacunes. La seconde difficulté c'est le manque d'études critiques concernant les chartes des bénédictins polonais. Les controverses relatives à leur authenticité et aux dates des documents sont encore très prononcées.

C'est avec le progrès de la christianisation du pays que les bénédictins se répandirent dans les pays slaves et vinrent en Pologne. Les premiers bénédictins s'étaient établis déjà au milieu du IX<sup>e</sup> siècle en Croatie (Rizinicama). En ce qui concerne la Pologne, on peut distinguer deux phases de la pénétration bénédictine. La première est liée aux débuts de l'évangélisation de la Pologne (deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle) et dure jusqu'à la révolution païenne (1037-8) et le règne de Casimir le Rénovateur (1038-1058). La seconde englobe la période de la renouation de la vie ecclésiastique en Pologne, c'est-à-dire la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Dans la première phase c'est les ermites italiens qui furent les plus actifs. En 1001-2 quelques moines de Pereum (près de Ravenne) s'établirent à Miedzyrzecz (Grande Pologne). Vers ces années d'autres se situèrent à Tum (aux environs de Leczyca), à Trzemeszno (Grande Pologne) et probablement à Opatcw (Petite Pologne) et Wroclaw, peut-être dans d'autres localités aussi. Nous

ne disposons pas de documents concernant cette période de la vie bénédictine en Pologne. Néanmoins le rôle des premiers bénédictins dans la vie culturelle et politique du pays ne peut être contesté. Leur activité économique, leurs revenus sont presque inconnus. On peut supposer que les moines s'occupaient avant tout du jardinage. Il se peut qu'ils contribuèrent, en outre, au développement de la viticulture en Pologne.

Dans la période suivante furent fondées quelques grandes abbayes bénédictines. Contrairement aux premiers monastères les nouvelles abbayes se situent dans les châteaux dominant des régions fertiles appropriées à l'agriculture et à l'élevage ainsi qu'à la chasse et la pêche. D'habitude ces châteaux furent construits au bord de fleuves. Le monastère de Tyniec (près de Cracovie), peut-être le monastère-chef de l'ordre bénédictin en Pologne, fut fondé par Boleslas II Le Hardi (1058-1079). Le même prince avait également attaché son nom à la fondation de l'abbaye de Lubin (Grande Pologne) (1) et de Mogilno (Grande Pologne) (2) Le peuplement des nouvelles abbayes fut assuré par les moines venus de Liège (3). Boleslas III Bouche Torse (1102-1138) fonda l'abbaye de Lysiec (Petite Pologne) et celle de Plock (Masovie) C'est au règne de ce prince qu'il faut rattacher la fondation privée de l'abbaye de Sieciechcw (sur le bord de la Vistule, Petite Pologne) et de Saint Laurent à Wroclaw (succursale de Tyniec). A Czerwinski (Masovie) fut fondé le monastère-succursale de Mogilno. Il existait encore, ne fût-ce que passagèrement, d'autres couvents bénédictins. Le développement de l'ordre bénédictin en Pologne fut entravé assez vite. Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle les moines de l'ordre de Cîteaux et les chanoines réguliers de Saint Augustin et de Saint Norbert (les prémontrés) ont acquis la domination dans la vie monastique. Les prémontrés ont remplacé les bénédictins dans beaucoup d'abbayes, notamment à Trzemeszno, Tum (Leczyca), Plock, Wroclaw, Czerwinski. Seulement les plus puissantes abbayes bénédictines ont surmonté les difficultés de l'époque.

La littérature ne donne pas la solution du problème d'effondrement de l'expansion bénédictine en Pologne. Peut-être le facteur économique n'était pas sans importance, mais c'est le facteur politique qui avait joué le rôle principal. L'ordre de Cîteaux et les prémontrés sont devenus l'avant-garde de la papauté dans sa lutte pour la suprématie politique en Europe. Les bénédictins, pour de diverses raisons, n'étaient pas considérés comme

un tel facteur dans les calculs politiques de Rome. Il convient de souligner que l'analyse des documents montre d'une manière suffisamment claire que la vie économique des abbayes bénédictines fut au moins aussi développée que celle des abbayes cisterciennes. Les conceptions selon lesquelles le régime économique de l'ordre de Cîteaux dans la Pologne médiévale avait à cette époque le caractère exceptionnel, ne correspondent pas à la réalité historique. Au XII<sup>e</sup> siècle les abbayes bénédictines en Pologne ont agrandi leurs premières dotations. Leur économie rurale ne renferme rien d'exceptionnel par rapport à d'autres biens. On peut les ranger parmi les plus riches et les plus puissants propriétaires féodaux de cette époque. Prenons à titre d'exemple l'abbaye de Sieciechcw (4). Déjà au XII<sup>e</sup> siècle la dotation initiale de 10 villages s'était accrue grâce aux concessions diverses composant un domaine de 40 villages et d'une ville (5). L'abbaye de Tyniec comptait 27 villages, celle de Lubin environ 40 localités, celle de Trzemeszno environ 47, celle de Mogilno environ 36 et celle de Leczyca environ 50 localités (6). En somme on peut estimer que les domaines bénédictins en Pologne au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle comptaient environ 250-300 localités, c'est-à-dire à peu près l'étendue des biens de l'archévêché de Gniezno.

Au XIII<sup>e</sup> siècle l'activité des abbayes bénédictines visait à la concentration des biens par trop dispersés. On vendait même les terrains trop éloignés du complexe centrale du couvent. En général pour les bénédictins en Pologne ce siècle se caractérise par un travail organisateur assez vif. La tendance à faire monter le rendement économique des biens par le développement de leur exploitation et de l'exploitation paysanne résulte assez clairement des sources. En même temps les bénédictins commencèrent une colonisation intense basés sur la loi allemande (*locatio*). Ils fondèrent beaucoup de villages. Les anciennes villages d'Opatowiec, de Sieciechów, de Swieciechowa reçurent les droits urbains. Une assez grande partie des villages nouveaux fut fondée sur les terrains défrichés. Les documents de Tyniec, de Lubin et de Mogilno nous en fournissent de nombreux renseignements. Je relaterai à titre d'exemple quelques mots d'un document de 1282, par lequel le prince concède à l'abbé Kosmas le droit de fondation de villages dans les forêts de Kaszow et de Czulow: « ... *domini Cosmae abbatis domus atque monasterii Tyniecensis hanc nostram gratiam sibi decrevimus faciendam, ut habebat plenam et liberam*

*facultatem silvas extirpandi et villas ac tabernas iure Teutonico locandi in eiusdem monasterii hereditate...* » (7). Par les fondations des villes les bénédictins augmentaient les revenus provenant du marché. Il convient de souligner que les bénédictins insistèrent beaucoup sur le développement des foires dans leurs domaines. Ils organisaient des foires, même dans les villages et ils fondaient les cabarets (*tabernae*). Dans les domaines bénédictins la plus grande activité commerciale peut être observée à Swieciechowa fondée par l'abbaye de Lubin. Cette ville pendant des siècles apporta aux moines de Lubin de grands revenus.

L'immunité économique des domaines, c'est-à-dire la libération des charges et impôts royaux ou ducaux, allait de pair avec les dotations. Cette immunité était généralement liée avec les privilèges judiciaires qui n'étaient pas sans valeur économique. L'analyse des documents (Tyniec, Lysiec, Sieciechów, Mogilno) nous permet de conclure que les libérations (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> ss.) étaient très vastes. Elles englobaient les charges militaires (les expéditions, les constructions et les réparations des castra), les charges de conduit (*podwoda, przewóz*), l'obligation de fournir des voitures, des chevaux ou des voitures attelées et de transporter les bagages du prince, les tributs en bétail (*narzaz*), la taille en blé et d'autres (8). L'immunité donnait aux bénédictins la possibilité d'organiser les charges selon leur propre modèle. Les plus anciens documents nous montrent la grande diversité des revenus des bénédictins polonais. Dans le document provenant soi-disant de 1105, du légat Gilles, cardinal évêque de Tusculum pour Tyniec les renseignements sont assez nombreux. Gilles fut en réalité en Pologne, mais de mai 1123 à janvier 1125. Le document est donc falsifié, néanmoins son ancienneté ne peut pas être contestée (9). Le couvent, comme l'indique la charte, a 5 sources des revenus: *praedia, fora, tabernae, macella* et le droit de percevoir les charges selon l'immunité économique et judiciaire. Outre *tabernae, fora* et *macella* dans ses domaines propres, l'abbaye percevait les revenus de *fora* à Bytom, Siewierz et Wieliczka; elle possédait 2 *tabernae* à Sidzina, 2 à Bytom, 1 à Siewierz, 4 à Wieliczka, 2 *macella* à Cracovie, 1 à Siewierz. Les cabarets (*tabernae*) furent situés dans les endroits importants pour la communication. Les cabarets de Tyniec occupaient les deux bords de la Vistule. Dans trois localités le monastère percevait des péages fluviaux.

L'abbaye de Mogilno recevait le revenu de péage sur la rivière Narew (à Wizna et à Maków) et 1/2 de péage sur Bug (à Serock), 1/9 des revenus du marché de toute la Masovie, chaque neuvième porc, chaque neuvième poulain, chaque neuvième poisson et 1/10 des revenus en argent de toute la Masovie. En Grande-Pologne et en Couyavie le monastère possédait de grands domaines fonciers avec les *ascripticii* (un groupe de population paysanne fixé au sol appartenant aux domaines ecclésiastiques). Nous n'énumérons pas les dotations des églises et des chapelles.

Les revenus non-agricoles dans les abbayes de Lubin et de Sieciechów n'étaient pas si élevés comme à Tyniec et à Mogilno. Néanmoins dans toutes les abbayes l'économie rurale constituait la source principale des revenus monastiques. Avec le progrès de l'agriculture leur rôle augmente. Le monastère exploitait les paysans par les redevances payées en produits et en argent. Ces charges ont remplacé celles de la loi ducale, dont parlent les immunités. Les corvées furent appliquées dans les réserves, c'est-à-dire dans les exploitations propres des bénédictins. Les moines ne travaillaient pas de leurs propres mains, ils se limitaient à l'organisation et à la direction de l'économie rurale.

Les plus abondants renseignements concernant l'organisation des réserves bénédictines au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle nous apporte le document déjà mentionné de Gilles. Dans les domaines de Tyniec il y avait plusieurs réserves. Les bâtiments furent entourés d'enclos. La construction des bâtiments et des enclos appartenait aux charges paysanne. Près de la maison étaient situés d'autres bâtiments comme la grange, *horreum*, ainsi que probablement les étables et les bércails. Les magasins de blé étaient situés près du monastère.

Les terrains de la réserve se divisaient en labours, près et pâturages, jardins, forêts et eaux. On cultivait dans les champs des céréales et, en jugeant par analogies, des plantes légumineuses. Les paysans furent obligés de labourer et de herser les champs (*arare et erpicare*) de la plus proche réserve. Ils devaient aussi récolter le blé à la faucille et les transporter dans la grange. Ils battaient, en outre, le blé de la dîme. Le système dominant dans l'agriculture fut celui de l'assolement triennal. On utilisait l'araire et peut-être au XIII<sup>e</sup> siècle déjà la charrue. Les données archéologiques nous convainquent que les bénédictins n'ont pas introduit en Pologne de nouvelles plantes. Toutes les plantes de valeur éco-

nomique furent connues avant la pénétration bénédictine. Ce n'est que pour les herbes de jardin qu'il convient de faire quelque réserve.

Les corvées élevées de la fenaison nous indiquent l'importance de l'élevage dans la réserve. Chaque paysan devait couper et transporter dans la métairie bénédictine 5 voitures de foin. Dans les domaines cisterciens à Trzebnica les corvées de labourage furent plus élevées, tandis que celle de la fenaison plus basses. A Tyniec les paysans devaient fournir, en outre, les voitures et exécuter tous les travaux nécessaires au couvent (*et quicquid aliud eisdem precipitur, laborant*). La situation géographique d'autres abbayes bénédictines atteste aussi le développement de l'élevage.

La pisciculture se range parmi les branches le mieux développées dans les domaines bénédictins. Nous avons déjà mentionné que les abbayes étaient situées près des lacs, des rivières et des fleuves. Dans les dotations il y avait parfois des villages habités seulement par des pêcheurs (*piscatores*). Au XIII<sup>e</sup> siècle l'abbaye de Lubin commence à organiser des étangs. Les renseignements concernant le village Radomicko, dont parle Z. Perzanowski, constituent les plus anciennes données sur la pisciculture dans les étangs en Pologne médiévale.

Les bénédictins attachaient une grande importance au droit de la chasse. La grande chasse fut, à cette époque, réservée au prince, néanmoins les moines acquirent aussi ce droit. Le monastère de Sieciechów chassait non seulement dans ses propres domaines mais aussi sur les terrains de tout le district de Sieciechów. Les autres abbayes possédaient aussi de très grands privilèges concernant la chasse. Le monastère de Lubin falsifiait même les documents pour élargir ses droits de chasse.

Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle les domaines bénédictins se développaient dans la même direction que tous les biens en Pologne. Nous ne voyons pas de signes négatifs dans l'économie rurale des bénédictins. On peut prendre le *Liber Beneficiorum* de Dlugosz (milieu du XV<sup>e</sup> siècle) où nous trouvons la description des biens ecclésiastiques et d'autres. Citons le passage concernant le monastère de Sieciechów: « *Szeczecchow, monasterium ab oppido Szeczecchow nomen habens, non longe ab eo, in loco abstracto et separato, in gleba uberi et frugifera, flumine Visla et stagnis lacubusque a parte septentrionale circumdatum, pulcherrimum et amoenum situm habens, partim petra alba, partim latere cocto*

*muratum, pomariis et sylvis obsitum, praediales agros optimos et foecundos in circuitu habens... » (10).*

Dans les siècles suivants les bénédictins s'occupent de l'économie rurale selon les usages du pays. En somme, il faut souligner que l'activité économique des bénédictins au moyen-âge fut assez importante. Ils n'ont pas apporté en Pologne de nouveaux outils agricoles ni de nouvelles plantes. Pourtant dans l'organisation de l'économie rurale le niveau qu'ils ont atteint ne fut pas si bas comme on le prétendait.

**Jerzy Topolski**  
*Université de Poznan*

#### NOTE

(1) Z. PERZANOWSKI, Początki opactwa lubińskiego, *Les origines de l'abbaye de Lubin*, Sprawozdania PTPN, 1952-4, N. 1, p. 116-18. Les comptes-rendus de la Société de Amis des Sciences et de Lettres de Poznan.

(2) K. POTKANSKI, O założeniu i uposażeniu klasztoru w Mogilnie, *La fondation et la dotation de l'abbaye de Mogilno*, Pisma Posmiertne, t. II, Oeuvres posthumes, vol. II, Cracovie 1924.

(3) J. STIENNON, *La Pologne et le pays mosan au moyen âge*, Cahiers de Civilisation Médiévale, IV Année, N. 4, 1961, p. 462.

(4) E. WISNIEWSKI, Najstarszy dokument benedyktynów sieciechowskich, *La plus ancienne charte des Bénédictins de Sieciechow*, Commentationes, vol. IV, Warszawa-Poznan 1959, p. 57-73.

(5) Ibidem, p. 69.

(6) K. POTKANSKI, Opactwo na leczyckim grodzie, *L'abbaye de castrum de Leczyca*, Cracovie 1902, p. 160.

(7) *Codex Diplomaticus Monasterii Tynecensis*, 1875, p. 59.

(8) J. MATUSZEWSKI, Immunitet ekonomiczny w dobrach kościelnych w Polsce do r.1381, *L'immunité économique dans les domaines ecclésiastiques en Pologne*, Poznan, 1936, p. 16 et ss., p. 222 et ss., p. 283 et ss., p. 372 et ss.

(9) K. TYMIENIECKI, Smardowie polscy, Studium z dziejów społeczno-gospodarczych wczesnego średniowiecza, *Les smards polonais*. Etude de l'histoire sociale et économique du moyen âge, Poznan 1959, p. 4-32.

(10) J. DLUGOSZ, *Liber Beneficiorum*, vol. III, 1863, p. 260-261.